

# Règlement de l'exposition de race pure avec confrontation européenne Simmental du 18 & 19 avril 2015 à Thoune Expo

## 1. Objectif

Le but de l'exposition consiste en:

- présenter à toutes les parties intéressées le niveau d'élevage et de performance de la race pure tachetée rouge Simmental en matière de production laitière et de viande
- donner la possibilité aux éleveurs de bovins suisse et de l'étranger de rencontrer le public.

## 2. Organisation

Association pour l'exposition de race pure SVS et swissherdbook

## 3. Ampleur

Une arrivée de l'ordre d'environ 200 animaux est prévue

Répartition:   env. 140 vaches  
                  env. 20 taureaux  
                  env. 30 génisses (organisation jeunes éleveurs)

## 4. Programme

### Samedi 18 avril 2015

9h00	Ouverture de l'exposition nationale
9h30	Classification des vaches
13h30	Groupes de descendance swissgenetics
14h00	Election des championnes
19h30	Présentation des taureaux
20h00	Coupe des éleveurs

### Dimanche 19 avril 2015

8h30	Ouverture des caisses
9h00	Classement des génisses (jeunes éleveurs)
ensuite	Concours des nations confrontation européenne
env. 12h30	Clôture avec ensuite repas de midi
env. 14h00	Départ des animaux

## 5. Conditions d'admission pour les animaux Suisse

Toutes les bêtes exposées doivent correspondre au **code racique 60**.

**Qui peut exposer: les membres SVS, par numéro d'exploitation max. 2 animaux**

### Exigences minimales

<b>Génisses:</b>	12 – 36 mois, portante de max. 7 mois au 1.04.2015
<b>Vaches primipares:</b>	une première pesée d'au moins 20 kg de lait
<b>Vaches primipares:</b>	1 <sup>ère</sup> Lactation 4'500 kg de lait avec 3,05% de protéine, total P. + G. 6,7%
<b>Vaches:</b>	Ø 5'300 kg de lait avec 3,05% de protéine, total P. + G. 6,7%
<b>Vaches avec plus haute performance de vie:</b>	à partir de 50'000 kg de lait, avec Ø 5'300 kg de lait avec 3,05% protéine, graisse + protéine = 6,7% les vaches doivent être en bonne condition (sera pratiqué seulement avec assez de vaches)
<b>Aptitude à la traite:</b>	DMM kg 2.00 – 4.00 IAP % 38 – 52 LE kg 0.2 (vaches primipares si existantes)
<b>Taureaux:</b>	né avant le 1 <sup>er</sup> avril 2013

**Toutes les bêtes (aussi les les bêtes CH) doivent être tenus à la même place 30 jours avant l'exposition.  
(contrôle BDTA)**

**Toutes les bêtes doivent être dans une parfaite condition d'exposition!**

## 6. Inscriptions et renseignements

Par téléphone au chef de place respectif de la présentation. La **finance d'inscription** se monte à **CHF 20.00** par animal et **sera encaissée lors de la présentation préalable**.

## 7. Taxe d'exposition pour les animaux exposés en permanence

Par animal **CHF 50.00**

## **8. Présentation**

Les animaux seront choisis par un jury désigné par le CO.

La date de la présélection sera annoncée à temps.

Dans l'intérêt d'une qualité des bêtes si possible homogène, la présélection se fera sur **des places de présentation publiques.**

## **9. Assurance**

Les animaux sont assurés contre le risque d'accident et de maladie durant l'exposition ainsi que durant le transport de l'aller et du retour selon les conditions de l'Assurance Emmental.

Le montant assuré est de CHF 8'000.00 pour les vaches et les taureaux, CHF 5'000.00 pour les génisses.

## **10. Classement**

La répartition des classes se fait par le CO, le classement des animaux interviendra en public par un jury désigné par le CO.

La décision du jury est sans appel.

## **11. Distinction**

Pour les animaux exposés en permanence, 1 plaquette et par numéro d'exploitation 1 prix d'honneur sera donné.

Le CO décide quant à d'autres prix spéciaux.

## **12. Conditions finales**

**Par l'inscription, l'exposant se soumet aux conditions du présent règlement, du règlement de la CTEBS et le clippage est interdit.**

# **Association pour l'exposition de race pure SVS**

***Le Président du CO:***

*Dietmar Ackermann*

***La Gérante:***

*Rita Hodel*

Novembre 2014